



C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sports :
93SP329 - Affiliée FFRP
Siège social : 8/10 MPT Marcel Bou
49 rue du Docteur Sureau
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06-17 04 05 15
Email : cnrp93@gmail.com
Internet : <http://www.cnrp93.com>



1er, place des martyrs de la Résistance
et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P. : WTW-GROUPAMA Département Sport Immeuble
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 -
92814 Puteaux ☎ 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com - Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : Le 5 octobre 2023
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre - ☎ 33(0)149313131
Contrat N° 4000716162/0

NOTICE D'INFORMATION

Semaine « A la découverte du Pays Cathare » du 25 Mai au 1er Juin 2024 NG-2024-02

Le séjour est ouvert aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus. Si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus.

Nombre de participants : 12 au minimum, 20 au maximum.

PROGRAMME

Samedi 25 mai	<i>Départ en train OUIGO depuis Paris jusqu'à Perpignan (prévoir pique-nique personnel). Prise des voitures louées pour aller au gîte « La Forge de Quillan » à Quillan (Aude)</i>	
Dimanche 26 mai	<i>Départ à pied : Les belvédères de QUILLAN : 16 Km (+606 m) fin de randonnée : Sentier de Capio</i>	
Lundi 27 mai	<i>Départ en voiture vers Bugarach pour une randonnée en boucle : Pic de Bugarach 14 Km (+800m)</i>	
Mardi 28 mai	<i>Matin : Départ en covoiturage vers Esperaza, « Sentier de l'Abbé Saunières » 6km (300m) Visite guidée de Rennes-Le-Château au cours de la randonnée</i>	<i>A.M : Départ en voiture pour Carcassonne Visite guidée de Carcassonne (2h)</i>
Mercredi 29 mai	<i>Matin : Départ en voiture vers Cucugnan Randonnée de 9km ou 11km (+450m)</i>	<i>A.M : Départ en voiture vers Dullhac-sous- Peyreperthus Visite guidée du château de Peypertuse</i>
Jeudi 30 mai	<i>Départ en voiture vers Saint-Paul-De-Fenouillet/Cubièrre pour une boucle de 14km (+800m) : « Les gorges de Galamus »</i>	
Vendredi 31 juin	<i>Départ en voiture vers Le Caunil pour une randonnée de 13 km (+700m) « La forêt d'en malo »</i>	
Samedi 1er juin	<i>Départ en voiture de Quillan vers Perpignan et retour en train à Paris</i>	

Les randonnées ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie et la forme physique des participants, une rapide réunion d'informations sera organisée la veille au soir pour déterminer l'organisation de la journée du lendemain.

RENSEIGNEMENT : Loïc Duarte : 06 31 24 68 80 (responsable séjour), Michel Suc : 06 33 69 13 73 et Florence Verry : 06 14 81 09 91 (responsables randonnées)

<u>HEBERGEMENT</u>	Gîte « La Forge de Quillan »	Route de Perpignan, 11500 Quillan 0468202379
---------------------------	-------------------------------------	---

Chambres de 2 personnes, **draps fournis (non fournis : linge de toilette)**

Le séjour est réservé en **pension complète** avec **pique-nique le midi**.

COÛT DU SEJOUR

Coût sans transport fixé à 455 euros (supplément 50 euros si chambre individuelle)

Ce prix comprend :

- La pension complète en chambre double, quelle qu'elle soit, du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées par 2 animateurs du CNRP pour 7 jours.
- Les visites
- L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".



COÛT DU TRANSPORT fixé à 263 euros

Ce prix comprend : Le transport en train OUIGO de Paris à Perpignan (aller- retour)

La location d'une voiture de type Peugeot 308 ou équivalent durant le séjour sur place

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- L'essence utilisée sur place et les frais de parking
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

COÛT SEJOUR + TRANSPORT : 718 € (ou 768 € si chambre individuelle)

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS LOCAUX AVEC LES VEHICULES LOUES

- Les participants seront regroupés pour viser à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.
- Les responsables du séjour et randonnées gèreront la contribution de chacun au frais d'essence et stationnement

COUT GLOBAL EVALUE : environ **34 €** (prix à revoir en fonction de l'évolution du coût du carburant)

INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription individuel vous sera envoyé à la suite de votre pré-inscription matérialisé par l'envoi de 100 euros (dont frais d'immatriculation tourisme 8 euros). La période de préinscriptions a été clôturée le 9 septembre 2023.

Votre inscription deviendra définitive après le renvoi du bulletin d'inscription signé sous 8 jours.

Le chèque de réservation (préinscription) sera déduit du règlement du premier acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et le bulletin de souscription.

Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le bulletin de souscription et à déterminer le montant à payer (ex : **29 euros** pour l'annulation voyage)
- Nous le renvoyer le formulaire au moment de l'inscription définitive

Lors du début du séjour, il vous faudra être en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur à cette date.

A adresser à : Loïc Duarte, 48 chemin du Bel Air 93160 Noisy-Le-Grand

PAIEMENTS

- 1er acompte avant le 30 octobre 2023 : 250 € dont frais d'immatriculation tourisme 8 € (soit **150 €** avec la pré-inscription de 100 euros déduite (si assurance prise : **179 €**)
- 2^{ème} acompte avant le 15 décembre 2023 : **200 €**
- 3^{ème} acompte avant le 15 février 2024: **150 €**
- Solde du séjour avant le 25 avril 2024 : **118 € ou 168 € (chambre individuelle)**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CNRP.

Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SI ASSURANCE

- Annulation faite avant le **30 mars 2024** : restitution des sommes versées avec **retenue de 30 € de frais de dossier**
- Annulation faite entre le **30 mars et le 25 avril 2024** : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au **25 avril 2024** : retenue de 100% du montant total du séjour

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SANS ASSURANCE

- Remboursement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) avec retenue de 30 € par dossier d'inscription.

CESSION DU SEJOUR

- Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.
- Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le prix du billet OUIGO ne sera remboursé (minoré des frais de changement de nom) que si la cession du séjour intervient au moins 15 jours avant la date du départ.
- Le participant remplaçant devra effectuer la phase d'inscription (voir paragraphe INSCRIPTION ci-dessus)

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du randonneur (vêtement de pluie, chaussures, bâtons de marche, lacet de rechange, **gourdes**, etc...)

Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances ainsi qu'à toutes les randonnées.

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, nous vous adressons nos cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la permanence de l'Association ou sur le site de l'association

<https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z- SIRET : 303 588 164 00051.